

ETUDE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA COMMUNE DU ROBERT

tubes passifs

OBJECTIFS :

- évaluer la quantité de dioxyde d'azote NO₂, traceur de la pollution automobile, présente sur différents sites de Robert, permettant d'établir une cartographie de la dispersion de ce polluant, sur cette zone
- comparer les résultats obtenus avec les données de 2008
- confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Madininair assure la surveillance de la qualité de l'air sur tout le territoire martiniquais. En dehors de l'agglomération Fort-de-France/Schoelcher/ Lamentin, cette surveillance se fait grâce à un dispositif de mesure ponctuel. Depuis 2000, la majorité des communes de la Martinique ont déjà fait l'objet de mesures. Suite aux études réalisées en 2002 et 2008 sur la commune du Robert, les mesures enregistraient des concentrations en polluant automobile, NO₂, non négligeables. En effet, cette commune est traversée par un réseau filaire dense (plus de 15 000 véhicules par jour). Une étude a ainsi été réalisée en 2010 dans le but de renouveler les données, nous permettant d'évaluer l'évolution éventuelle du trafic dans cette zone, de préparer le SRCAE (Schéma Régionale Climat Air Energie) en devenir pour la Région Martinique, et de fournir une aide éventuelle à la décision locale (Ville de Robert) sur des projets concernant l'urbanisme, les transports ou l'environnement en général, ...

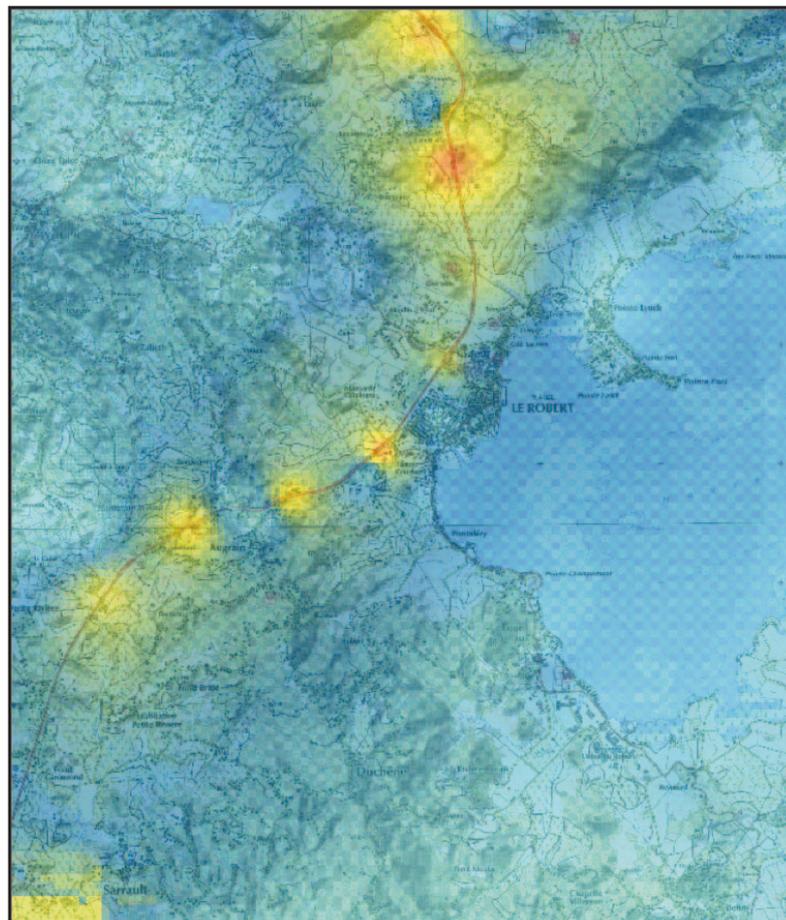
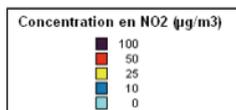
MATÉRIELS ET MÉTHODES :

- prélèvement de NO₂ par tubes passifs
- 4 campagnes selon le calendrier suivant :

campagne 1	campagne 2	campagne 3	campagne 4
du 04/01/2010 au 18/01/2010	du 18/01/2010 au 03/02/2010	du 03/02/2010 au 18/02/2010	du 18/02/2010 au 04/03/2010

RÉSULTATS

Dispersion de la concentration moyenne en NO₂ (µg/m³) sur la commune du Robert lors des 4 Campagnes du 04/01/2010 au 04/03/2010.



COMPARAISON AVEC L'ÉTUDE 2008 :

	2008	2010
RN1	23	27
Bourg du Robert	7	8
Vert-Pré	3	3
Zone rurale	4	3

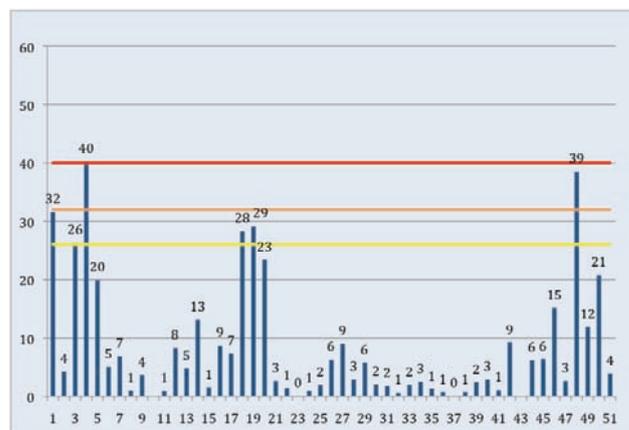
A noter

Les concentrations mesurées sur la RN1 semblent avoir augmenté en 2010. Cependant, les profils des concentrations sont relativement identiques d'une année sur l'autre. En effet, les concentrations les plus élevées sont enregistrées aux mêmes points de mesure.

A noter

La valeur limite pour la protection de la santé de $40\mu\text{g}/\text{m}^3$ est dépassée en un point de mesure, le point 4, situé le long de la RN1, dans la grande montée menant à Trinité. En effet, cette route nationale est le principal axe menant aux communes du Nord Atlantique.

Les seuils d'évaluation supérieur et inférieur (SES et SEI) permettent de définir la stratégie de surveillance à adopter sur une zone. Ces seuils sont basés sur des valeurs annuelles et sont de $32\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour le SES et de $26\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour le SEI. Un site, situé sur la RN1, au Rond-point sud du bourg du Robert, atteint le SES et 4 sites, également situés sur la RN1, atteignent le SEI.



CONCLUSION

Durant ces campagnes, les concentrations les plus élevées en NO₂ sont mesurées essentiellement sur la RN1, notamment aux niveaux des intersections et de la montée vers le Nord Atlantique. En effet, la RN1 est l'axe principal reliant le centre de la Martinique aux communes du Nord Atlantique, à l'origine d'un flux de véhicule dense (plus de 15 000 véhicules par jour).

La commune du Robert voit sa circulation augmentée depuis quelques années, cause d'une population plus dense.

En effet, les concentrations moyennes mesurées lors de cette période dépassent la valeur limite annuelle pour la protection de la santé de $40\mu\text{g}/\text{m}^3$ en un point. Ce point est situé dans la grande montée en direction de Trinité. De plus, le risque de dépassement de cette valeur limite est élevé dans le rond-point sud du bourg du Robert, point situé à proximité des riverains. En dehors de la RN1, les probabilités de dépassement de cette valeur limite sur la zone sont faibles.

Depuis 2010, la commune du Robert subit de nombreux travaux en vue d'améliorer les encombrements et de fluidifier le trafic. Une étude en 2011 est donc à prévoir dans le but d'évaluer l'évolution de la pollution automobile et ainsi son impact environnemental sur la population du Robert.

De plus, parallèlement à cela et suite aux dépassements du seuil d'évaluation supérieur (SES), une recherche de site pour accueillir une station fixe de mesure est en cours en 2011.

Etude réalisée par :



Madininair
31 route de Didier 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48 - Fax : 0596 71 32 02
contact@madininair.fr
www.madininair.fr

avec le soutien de :

